

les Infos Pratiques

→ Dans la valise...

L'équipe des séjours conseille, selon l'âge de l'enfant et la durée du séjour, 10 à 25 € d'argent de poche pour les petites dépenses personnelles. Juste de quoi pouvoir envoyer quelques cartes postales et ramener un petit souvenir des vacances à la maison !

Il est par ailleurs recommandé de ne pas emmener d'objets de valeur (lecteur mp3, jeux vidéo...) ni de vêtements de marque qui pourraient être détériorés ou attirer les convoitises.

Les téléphones portables sont interdits sur l'ensemble des séjours pour les enfants jusqu'à 12 ans. La Ville décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou casse d'objets de valeur.

→ L'encadrement

Chaque équipe pédagogique est composée d'un directeur et de plusieurs animateurs diplômés.

Le taux d'encadrement est en moyenne d'un animateur pour dix enfants maximum, un taux supérieur aux quotas exigés par les textes en vigueur. De plus, un membre de l'équipe d'encadrement, titulaire d'un diplôme de secouriste, fait fonction d'assistant sanitaire : il administre les traitements médicaux (sur ordonnance) sous la responsabilité du directeur du séjour.

→ L'hébergement

Les centres de vacances ou lieux d'accueil sont agréés par la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS). Le centre de vacances situé à Tamié appartient à la Ville de Saint-Cloud.

Concernant les repas, les menus sont équilibrés, suffisamment copieux et variés : ils sont confectionnés sur place par des cuisiniers professionnels. Quant au linge, il est lavé quotidiennement, à l'exception des courts séjours.

→ La communication avec les enfants

Avant chaque séjour, une réunion rassemblant parents et équipe pédagogique permet de répondre à toutes les interrogations. La présence des parents et des enfants est donc primordiale.

Durant les séjours, les parents reçoivent régulièrement des nouvelles grâce aux différents dispositifs d'information : SMS signalant l'arrivée des enfants, blogs ou contact avec le service Séjours en mairie annexe (par courriel à sejours@saintcloud.fr ou au 01 47 71 53 87).

→ L'organisation pédagogique

Pour chaque séjour, un projet pédagogique est rédigé par le directeur, en lien avec le projet éducatif de la Ville. Des groupes d'âge sont créés avec, dans une journée type, l'instauration d'un réveil échelonné, d'un temps calme et d'un coucher à des heures adaptées à la tranche d'âge. Pour chaque activité, des groupes de niveau homogène sont établis. Les activités spécifiques (sports nautiques, équitation, karting, accrobranche, etc.) sont encadrées par des professionnels.

Les équipes pédagogiques participent également aux activités avec les jeunes.

En cas de problème médical ou autre, les parents sont immédiatement tenus informés par le directeur du séjour.



Séjour Printemps

du 23 au
30 avril
2022

Saint-Cloud

Tamié



6-13ans

Inscriptions

en ligne dès le 11 janvier à partir de 7h
et sur place au Guichet unique,
Mairie annexe au 14, rue des Ecoles
dès le 14 janvier à partir de 8h45

Renseignements

au 01 47 71 53 87
ou sur www.saintcloud.fr

SAINT-CLOUD

www.saintcloud.fr   

Séjour Printemps

S4

Multi-activités à la montagne

Activités :

canirando, accrobranche, VTT, patinoire, piscine, tennis, visite de la région, grands jeux, activités manuelles, veillées...



du 23 au 30 avril



Tamié (Savoie)



8 jours



6-10 ans et 11-13 ans



TGV - Car



Lieu d'accueil :

Le centre alpin de la Ville de Saint Cloud est situé à 960 m d'altitude en Savoie sur le col de Tamié. Le bâtiment est composé de chambres de quatre à douze lits, de deux salles d'activités, d'une salle polyvalente avec bibliothèque et espaces de jeux (tennis de table, babyfoot, billard). En bordure de forêt, il est également doté d'un terrain de football et de tennis.

Inscriptions Hiver :

En ligne dès le 2 décembre à partir de 7h et sur place au Guichet unique.
Mairie annexe au 14, rue des Ecoles dès le 4 décembre à partir de 8h.

Inscriptions Printemps :

En ligne dès le 11 janvier à partir de 7h et sur place au Guichet unique.
Mairie annexe au 14, rue des Ecoles dès le 14 janvier à partir de 8h45.

les Infos/Tarifs

À noter

Modalités

Le dossier doit être retourné dûment complété et accompagné du paiement.

Le dossier est constitué :

- d'une photo d'identité
- d'une autorisation parentale
- d'une photocopie de l'attestation de la carte vitale
- d'une fiche sanitaire de liaison (attestant des vaccinations obligatoires à jour)
- d'un certificat médical de moins de trois mois autorisant la pratique d'une activité sportive
- d'une autorisation de publication
- d'une photocopie de l'assurance responsabilité civile de votre enfant
- de deux fiches de renseignements parents

Tarifs :

		Tarif plancher	Tarif plafond	Tarif familles non contribuables à Saint-Cloud
Tamié hiver S1 et S2	Tarif total séjour 1 ^{er} enfant	107,60 €	429,60 €	528 €
	Tarif total séjour 2 ^e enfant	78,40 €	308 €	
La Toussuire S3	Tarif total séjour 1 ^{er} enfant	186 €	743,20 €	-
	Tarif total séjour 2 ^e enfant	156,80 €	625,20 €	
Tamié printemps S4	Tarif total séjour 1 ^{er} enfant	87,20 €	352,80 €	528 €
	Tarif total séjour 2 ^e enfant	64 €	255,20 €	

Conditions d'annulation et de remboursement

Les frais retenus en cas d'annulation de l'inscription :

- plus de 45 jours avant le départ : 10 % du montant total
- entre 45 et 21 jours : 25 % du montant total
- entre 20 et 8 jours : 50 % du montant total
- entre 7 et 2 jours : 75 % du montant total
- moins de 2 jours : 90 % du montant total

En cas d'hospitalisation au moment du départ et sur présentation d'un justificatif, les frais retenus sont de 10 % du montant total. Pour le calcul de l'indemnité forfaitaire d'annulation, c'est la date limite de dépôt du dossier qui est prise en compte.

Première colo, vous avez quelques interrogations ?

Votre enfant est intéressé par un séjour mais vous ne connaissez pas les séjours proposés par la Ville ? Vous avez des questionnements : déroulement des journées, encadrement, activités... ? N'hésitez pas à contacter le service Séjours de la Ville au 01 47 71 53 87.